

Pau, le 23 février 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Publication de la délibération de la CRE sur la réforme du stockage du gaz naturel

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a rendu le jeudi 22 février 2018 sa délibération relative à l'entrée en régulation des stockages de gaz naturel en France. Celle-ci définit les modalités d'application de la régulation ainsi que les conditions de commercialisation des capacités de stockages de gaz naturel pour la période 2018-2019.

Cette délibération fait suite à une phase de consultation ouverte le 21 décembre 2017, durant laquelle tous les opérateurs, dont TIGF, ont pu faire valoir leurs positions.

Telles qu'elles sont arrêtées, les conditions définies par la CRE pour le passage d'un mode de commercialisation négocié des capacités de stockage de gaz naturel en France à un mode de commercialisation régulé ne tiennent pas encore suffisamment compte des caractéristiques des stockages de l'entreprise et notamment des investissements et des efforts déployés ces dernières années en matière de recherche et d'innovation pour construire une offre parmi les plus performantes au service du marché et de l'amélioration de la sécurité d'approvisionnement du pays.

TIGF prend acte de cette décision et analysera dans les prochaines semaines l'impact des conditions de régulation arrêtées par la CRE sur son activité.

---

À propos de TIGF

Avec plus de 5000 km de canalisations et 2 stockages souterrains représentant respectivement 16 et 24% des capacités nationales, TIGF (Transport et Infrastructures Gaz France) est un acteur majeur du monde de l'énergie implanté depuis plus de 70 ans dans le grand Sud-Ouest de la France.

Répondant à ses obligations de service public, TIGF assure l'acheminement du gaz naturel à destination de plus de 400 postes de livraison, dans les meilleures conditions de sécurité, de coût et de fiabilité.

TIGF a une position stratégique en Europe où elle assure les interconnexions garantissant la sécurité d'approvisionnement.

Consciente que le gaz a un rôle essentiel à jouer dans la transition énergétique, TIGF veut s'imposer comme accélérateur de cette révolution verte par une implication croissante dans les filières Biométhane, gaz naturel véhicule et Power To Gas.

Relations Médias TIGF : Céline DALLEST

@ : [celine.dallest@tigf.fr](mailto:celine.dallest@tigf.fr) 05 59 13 35 97 / 06 38 89 11 07

Agence AUVRAY & ASSOCIES : Candide HEIZ

@ : [c.heiz@auvray-associes.com](mailto:c.heiz@auvray-associes.com) / 01 58 22 21 13

@ : [j.wasselin@auvray-associes.com](mailto:j.wasselin@auvray-associes.com) / 01 58 22 25 98